



COMMUNIQUE DE PRESSE

2020.11.12 / PMI - 2



Séjour de la Santé ... les suites de la discordance !

- Une Proposition de Loi vise à générer une **P**rofession **M**édicale Intermédiaire,
- Une **PMI** aux contours **I**ndéfinis que seule la réglementation viendrait **I**dentifier
- Un **I** de **I**ntermédiaire qui sonne comme **I**ntérimaire, **I**ntermittent, **I**nsignifiant et qui signe le niveau **I**ndécemment de reconnaissance condescendante de leurs auteurs !

Malgré ses différentes sollicitations et interventions, ni le gouvernement ni la majorité parlementaire ne semblent vouloir donner suite à la légitime demande de concertation publique avec les représentations professionnelles concernées.

L'UIPARM, et toutes ses associations constituantes :

- prend acte à regret de cet **Irrespect** de l'engagement contenu dans la proposition n°7 de l'accord Séguin et des représentations professionnelles,
- estime **Infondées** et **Irresponsables** les concertations et recueils publics de propositions émanant des seuls ordres médical et infirmier. Les auxiliaires médicaux ne sont pas représentés que par les infirmiers ni que par les ordres !

Les rééducateurs et médicotéchniques ne veulent pas :

- contribuer à une médecine low-cost ou ubérisée,
- cautionner une modélisation qui in fine serait réservée à une seule catégorie de professionnels,
- être une variable d'ajustement des effectifs médicaux, et récupérateurs, par délégation, d'actes délaissés ou dégradés,
- devenir des sous-médecins.

Les rééducateurs et médicotéchniques sont prêts :

- à envisager d'endosser de nouvelles responsabilités acquises par leurs progrès scientifiques, techniques,
- ... et donc à mettre en œuvre de nouvelles compétences et à assumer de nouvelles responsabilités notamment au travers de Profession(s) en Pratique Avancée,
- à favoriser - de **façon mesurée** compte tenu de leurs métiers qui sont aussi en tension en termes d'effectifs - des parcours aménagés avec passerelles d'accès à la **Profession Médicale pleine et entière** pour l'ensemble des professions paramédicales

Dans tous les cas si l'idée de « PMI », Inadéquante et Inadaptée, devait quand même voir le jour :

- elle ne pourrait s'appeler ainsi (mais plutôt PMA = **Profession Médicale Associée** et ...non Assistée),
- et sa définition, le périmètre, les voies d'accès et de qualification ne sauraient se concevoir que dans les échanges et les concertations ... **préalables au marbre de la Loi**.

Il serait intolérable et intoléré qu'il en soit autrement. Cette démarche serait alors considérée comme irresponsable, irrespectueuse, infondée et inconsciente. Les professions constituantes de l'UIPARM rappellent qu'elles sont, à ce jour, disponibles pour ce travail commun. L'urgence de cette proposition de Loi n'en est pas une, sauf à penser que le pompier ne risque d'être le pyromane.

Contacts presse

- **UIPARM, Didier Prudent, Président www.uiparm.fr / Délégué communication Tel. 06 11 15 53 84**
- Ghislain Grodard-Humbert, Président AFDN (Association Française des Diététiciens Nutritionnistes) Tél. 07 87 09 04 39
- Matthieu Caby, Président AFPPE (Association Française du Personnel Paramédical d'Electroradiologie), Tél. 06 87 57 35 63
- Edwige Caroff, Présidente AFTLM (Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical), Tél. 06 98 94 44 38
- Eric Trouvé, Président ANFE (Association Nationale Française des Ergothérapeutes), president@anfe.fr
- Myriam Merlet, Présidente ANPPH (Association Nationale des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière) Tél. 06 08 25 22 61
- Pierre-Henri Haller, Président CNKS (Collège National de la Kinésithérapie Salariée) Tél. 06 62 37 08 03